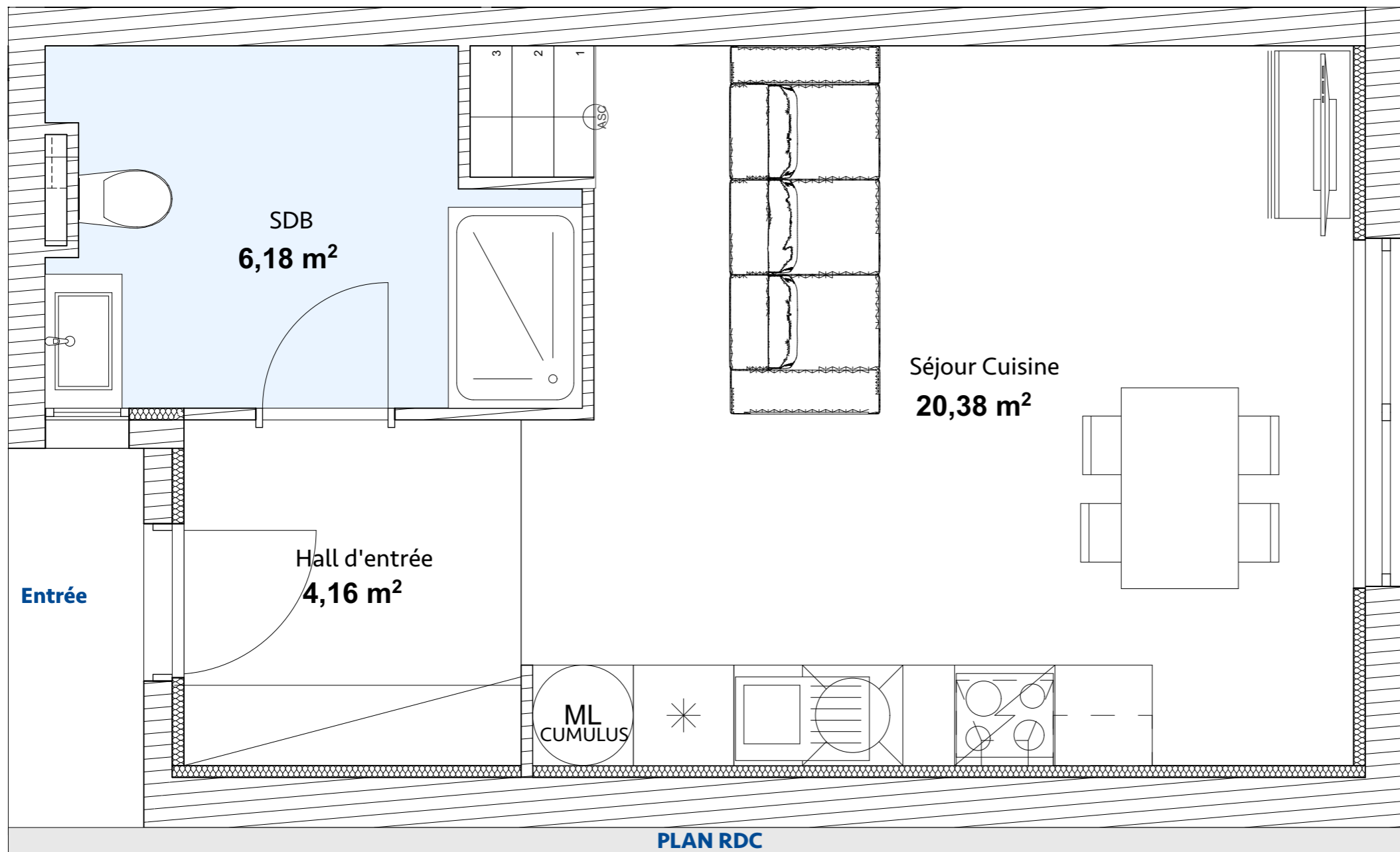


## PLAN DE VENTE

### Les sables de Biguglia Bloc L



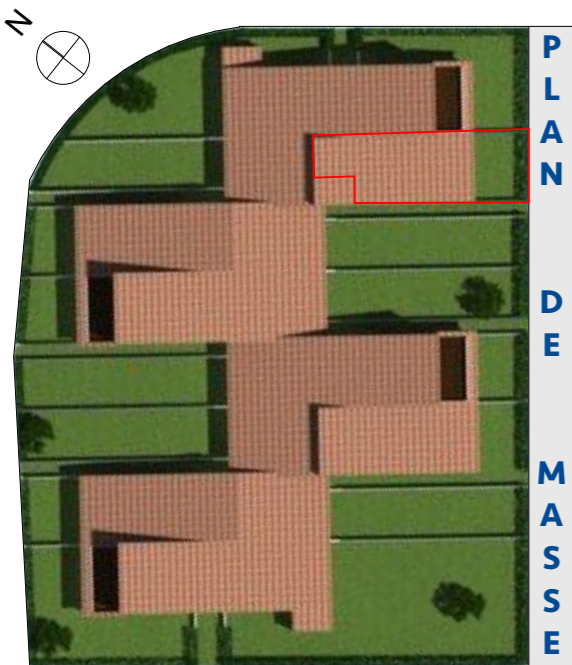
**LOCALISATION FACADE SUD-EST**



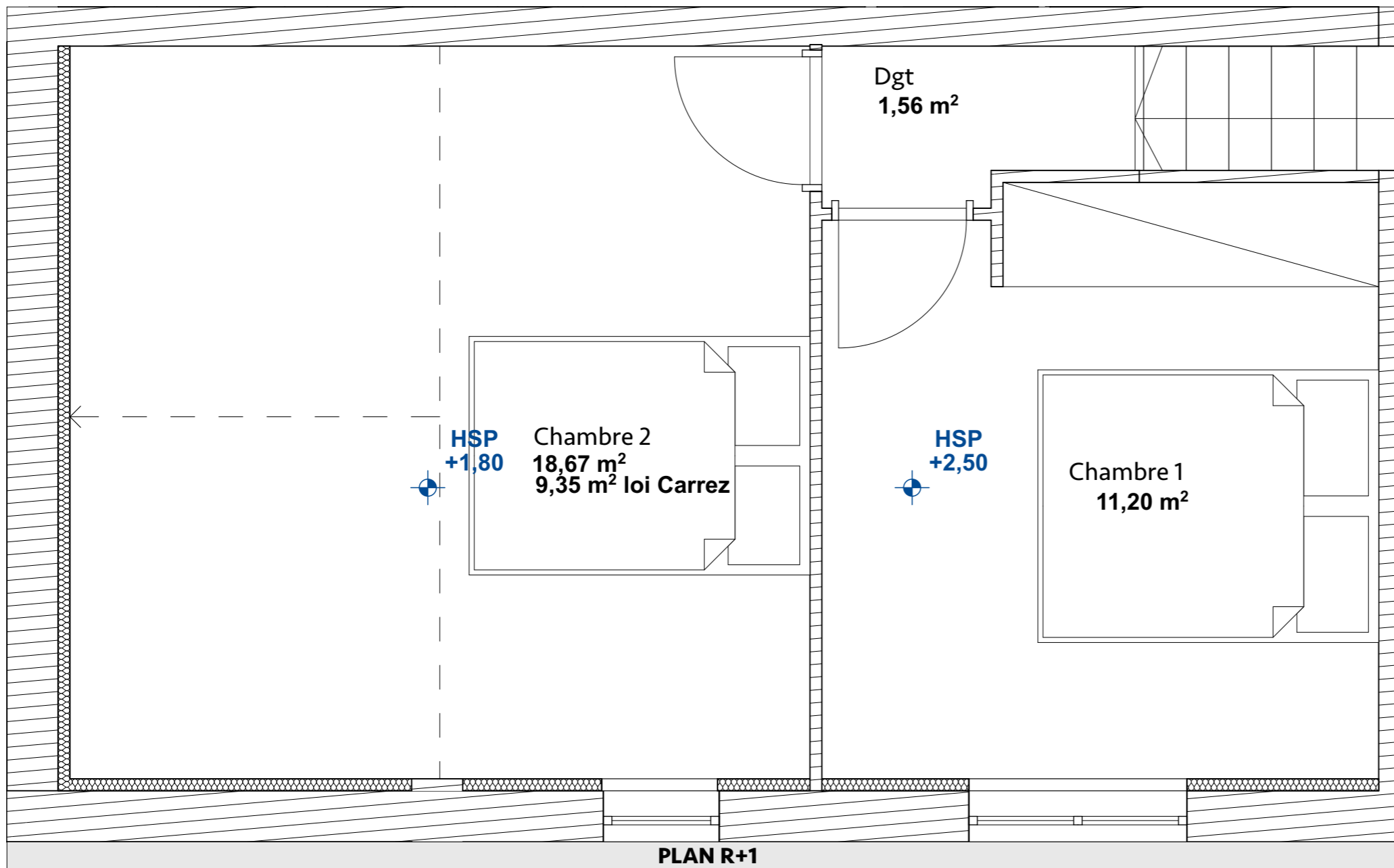
<b>Appartement 178</b>	
<b>Type : T3 - 62,15m<sup>2</sup></b>	
RDC :	
Hall entrée	4,16m <sup>2</sup>
Séjour - Cuisine	20,38m <sup>2</sup>
Salle de bain	6,18m <sup>2</sup>
R+1 :	
Dégagement	1,56m <sup>2</sup>
Chambre 1	11,20m <sup>2</sup>
Chambre 2	18,67m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>62,15m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE LOI CARREZ</b>	<b>52,83m<sup>2</sup></b>
Jardin	16,86m <sup>2</sup>



Avertissement: Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des contraintes techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées soffites, encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction de techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de côtes (tant au niveau d'une pièce que de longueur totale) ou de surface entrainant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourront fonder aucune réclamation.



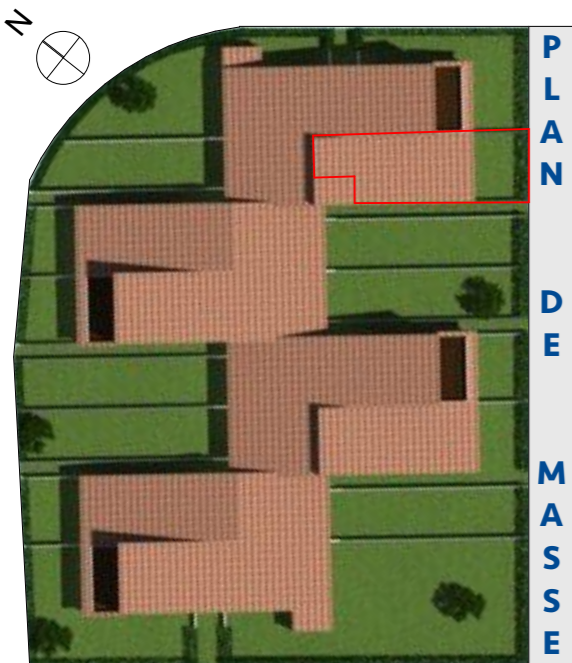
**PLAN DE VENTE**  
*Les sables de Biguglia*  
 Bloc L



<b>Appartement 178</b>	
<b>Type : T3 - 62,15m<sup>2</sup></b>	
RDC :	
Hall entrée	4,16m <sup>2</sup>
Séjour - Cuisine	20,38m <sup>2</sup>
Salle de bain	6,18m <sup>2</sup>
R+1 :	
Dépassement	1,56m <sup>2</sup>
Chambre 1	11,20m <sup>2</sup>
Chambre 2	18,67m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>62,15m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE LOI CARREZ</b>	<b>52,83m<sup>2</sup></b>
Jardin	16,86m <sup>2</sup>



Avertissement: Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des contraintes techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées soffites, encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction de techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de côtes (tant au niveau d'une pièce que de longueur totale) ou de surface entrainant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourront fonder aucune réclamation.



**PLAN DE VENTE**  
*Les sables de Biguglia*  
 Bloc L



<b>Appartement 178</b>	
<b>Type : T3 - 62,15m<sup>2</sup></b>	
<b>SURFACE LOI CARREZ</b>	<b>52,83m<sup>2</sup></b>



Avertissement: Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des contraintes techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées soffites, encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction de techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de côtes (tant au niveau d'une pièce que de longueur totale) ou de surface entrainant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourront fonder aucune réclamation.